

**EXTRAIT N° DEL2026\_46**

**du Registre des Délibérations du Conseil municipal**

**CONSEIL D'INSTALLATION DU 15 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le neuf avril deux mil vingt-six et sous sa présidence,

Etaients présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Éric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOIR, Axel DUTHE, Leïla GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.

Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR L'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (FSRIF)**

Vu la loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et un Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF),

Vu l'article L.2531-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la dotation nette de 378 590 € attribuée à la Ville de Meulan-en-Yvelines au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France en 2025,

Considérant que le FSRIF a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes,

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,

Christophe DEMESSINE ayant présenté ce rapport à l'assemblée,



Le Conseil municipal **PREND ACTE** du rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (F.S.R.I.F.) 2025 comme suit :

Structures ou Actions	Répartition du fonds	Somme	TOTAL
Participation au financement des équipements à destination des écoles	Mobiliers pour les écoles	7 953,00	<b>40 894,00 €</b>
	Travaux Ecole Paradis (coût total année 2025 : 499.635€)	24 000,00	
	Autres équipements	8 941,00	
Promotion des activités sportives et culturelles	Structures ludiques adolescents - square des Bois	46 233,00	<b>241 253,00 €</b>
	Skate-Park	195 020,00	
Financement lié à l'amélioration du cadre de vie	Végétalisation de la place du Vexin	11 630,00	<b>96 443,00 €</b>
	Opération d'amélioration programmée de l'habitat	4 950,00	
	Installation espace public - panneaux lumineux	79 863,00	
		<b>TOTAL FSRIF</b>	<b>378 590,00 €</b>

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
 Meulan-en-Yvelines, le 16 avril 2026,

Le Maire  
 Président de la Communauté Urbaine GPS&O  
 Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU